



# District de la Sarthe de Football



## Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire

Procès-Verbal du vendredi 12 octobre 2018

*Salle Polyvalente - Conlie*

**Convoqués : 169 // 122 Présents : // Excusés : 6 // Absents : 41 => 72% de présence**

**Clubs libres présents (117 clubs)** : A.C. AIGNE, J.S. ALLONNES, U.S. ARNAGE PONTLIEUE, U.S. AUBIGNE RACAN, U. C. AUVERS LE HAMON / POILLE SUR VEGRE, S.C. BALLONNAIS, U.S. BAZOUGES CRE S/ LOIR, BEAUMONT S.A., U.S. BOULOIRE, A. S. BRETTE, PATRIOTE BRULONNAISE, A.S. CERANS FOULLETOURTE, U.S. CHALLOISE, F. CHAMPAGNE SPORT, C.S. CHANGE, U.S. CHANTENAY VILLEDIEU, C. OM. CASTELORIEN, ESP.S. CHERRE, U.S. CONLIE DOMFRONT, C.OMN. CORMES, E.S. COUDRECIEUX, J.S. COULAINES, U.S. COULANS S/ GEE, GR.SP. INTERCOMMUNAL DU SAOSNOIS, C.S.FOY.RUR. CRISSE, U.S. CROSMIEROISE, A.S. CURES, DEGRE F.C., EL.S. DISSAYEN, DOLLON OM.S., ECOMMOY F.C. A.S. ETIVAL LES LE MANS, FILLE SPORT, U.S. DES ALPES MANCELLES FOOTBALL, A.S. FYE, U.S. GUECELARD, A.S. JUIGNE S/ SARTHE, F.C. LA BAZOGE, U.S. LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, U.S. LA CHAPELLE ST REMY, F.C. VAL DU LOIR, VELO S. FERTOIS, R.C. FLECHOIS, LA SUZE F.C., CERC.O. LAIGNE ST-GERVAIS, S.S. BAILLEUL SP., U.S. BREILLOISE, U.S. LUARTEISE, J.S. LUDOISE, GAZELEC S. DU MANS, C.S. DES CHEMINOTS DU MANS, ASPPT LE MANS, C.S. SABLONS GAZONFIER, A.S. LE MANS VILLARET, E.S. MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, R.C. DU MANS, LE MANS FOOTBALL CLUB, AFRICA SPORT DU MANS, UNION LE MANS SUD, L'INTERNATIONALE DU MANS, LOMBRON SP., J.SP. LOUAILLES, C.A. LOUE, F.C. LOUPLANDE, S.C. LUCEAU, U.S. VILLAINES-MALICORNE, S.A. MAMERTINS, U.S. MANSIGNE, F.C. MARIGNE LAILLE, S.C. MAROLLAIS, LA VIGILANTE DE MAYET, A.S. MEZERAY, ENT.S. MONCEENNE, ESP.S. MONTFORT LE GESNOIS, A.S. MONTMIRAIL MELLERAY, A.S. MULSANNE – TELOCHE, U.S. NEUFCHATELLOISE, STE S. NOYEN S/ SARTHE, U.S. OISSEAU LE PETIT, U.S. OIZE, C.S. PARCEEN, J.S. PARIGNE L'EVEQUE, LA FRANCAISE DE PONTVALLAIN, A.S. REQUEIL, U.S. ROEZE, C.O. ROUEZIEN, ET. DE LA GERMINIERE, AV.S. RUAUDIN, SABLE S/ SARTHE F.C., AM.S. SARGEENNE, U.S. SAVIGNE L'EVEQUE, F.C. PAYS DE SILLE, C.S. SILLE LE PHILIPPE, U.S. NAUTIQUE SPAY, F.C. ST CORNEILLE, AERO S.C. ST COSME EN VAIRAIS, F.C. SAINT GEORGES – PRUILLE, E.S. ST GEORGES LE GAULTIER, U.S. GERVAISIENNE, U.S. ST MARS LA BRIERE, U.S. ST OUEN ST BIEZ, A.S. ST PATERNE, A.S. ST PAVACE, C.O. ST SATURNIN ARCHE, ST VINCENT SP., STE JAMME SP., A.S.E. STE OSMANE, U.S. TENNIE ST SYMPHORIEN, F.C. ANCINNES, A.S. THORIGNE S/ DUE, TRANGE F.C., S.C. TUFFE, AM.S. VAAS, OLYMPIQUE VALLONNAIS, U.S. VIBRAISIENNE, U.S. VION, ESP.S. YVRE L'EVEQUE.

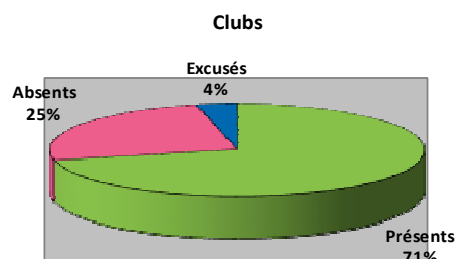
**Clubs libres Excusés (4 clubs)** : AM.S. LA CHAPELLE ST AUBIN, S.L. LA CHAPELLE DU BOIS, U.S. RLE LA QUINTE, A.S. NEUVILLE S/SARTHE.

**Clubs libres Absents (31 clubs)** : LA PATRIOTE BONNETABLE, A.S. CHAHAINES MARCON, ESP.S. CHAMPFLEUR, A.S. CHAUFOUR NOTRE DAME, A. F. CHEMIRE LE GAUDIN, A.S. CLERMONT CREANS, ÉLAN SPORTIF DE CONNERRÉ, F.C. COULONGE, A.F.C. DANGEULOISE ESPOIRS, F.C. GESNES LE GANDELIN, F.C. JOUE L'ABBE - LA GUIERCHE, AM.S. DU CHEDOUET, A.S. LAMNAY, A. S. DE LAVARE, U.S. LUCEENNE, ST.O. DU MAINE, U.S. DES GLONNIERES, F.C. LUCHOIS, F.C. MOULINOIS, AM.S. PARENNES, U.S. PRECIGNE, F.C. PREVAL, J.S. SOLESMIENNE, F.C. SOULIGNEEN, ANILLE BRAYE FOOTBALL, J.S. ARCEENNE, A.S. ST JEAN D'ASSE, ET.S. ST LONGIS, J.S. VOLNAYSIENNE, U.S. YVRE LE POLIN.

**Clubs Foot diversifié présents (5 clubs)** : A.S. DE LA POLICE DU MANS, F.C.S. DU MANS, DOBRAZIL, KUSTO'FOOT, TELOCHE F.C.

**Clubs Foot Diversifié Excusés (2 clubs)** : SUBWAY SOCCER, A.S. SUPER U.

**Clubs Foot diversifié absents (10 clubs)** : FOOT LOISIRS DE FILLE SUR SARTHE, FUTSAL LUCEEN, FUTSAL ANIMATION, A.S. CTE INTER ETS MUTUELLES DU MANS, U.S. SETRAM, ASSOCIATION DES SUPPORTERS DE MONT SAINT JEAN, C.S.F. CARREFOUR, SAINT MARS D'OUTILLE FUTSAL, U.S. SAINT DENIS D'ORQUES, U.S. BOESSE LE SEC.



## 1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- a. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à **19h15** par Franck Plouse.
- b. Présentation des modifications à apporter aux Statuts du District :

### MODIFICATIONS DES STATUTS DU DISTRICT

#### Article 5 – Siège Social

- Le siège social du District est fixé au Mans, ~~67 boulevard Winston Churchill, Résidence Le Laffitte (3<sup>ème</sup> étage)~~ **225 rue de Beaugé, 72000 Le Mans**

#### Article 12 – Assemblée Générale

##### 12.5.1 Convocation

- Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, ~~vingt-et-un (21) jours~~ **quinze (15) jours** au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne lesdits documents).

#### Article 12 – Assemblée Générale

##### 12.5.3 Quorum

- La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations. **Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est de nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'Assemblée Générale quinze (15) jours au moins avant la date fixée. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum.**

### MODIFICATIONS DES STATUTS DU DISTRICT

#### Article 13 - Comité de Direction

##### 13.1 Composition

- Le Comité de Direction est composé à minima de seize (16) et maxima de vingt-et-un (21) **de 21 membres**

##### 13.2.1 Conditions générales d'éligibilité

- Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire du District **ou d'un district limitrophe.**

##### 13.3 Mode de scrutin

###### • Dispositions générales

- Les membres du Comité de Direction du District sont élus au scrutin pluri-nominal majoritaire à deux tours.
- Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est déclaré élu.
- En cas de vacance au sein du Comité de Direction, pour quel motif que ce soit, le ou les sièges laissés libres sont pourvus à la plus prochaine assemblée. Le mandat des membres ainsi élus expire à la même échéance que l'ensemble du Comité de Direction.
- **Les membres du Comité de Direction sont élus au scrutin de liste sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (...)**

## MODIFICATIONS DES STATUTS DU DISTRICT

### 13.3 Mode de scrutin

#### • Déclaration de candidature

- Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé ou courrier électronique, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.
- La déclaration de candidature indique à quel titre elle est présentée (arbitre, éducateur, femme, médecin, ou représentant des clubs). Il est délivré un récépissé de candidature si les conditions de forme visées ci-dessus et celles d'éligibilité fixées à l'article 13.2 sont remplies.

- Une seule déclaration est obligatoire pour chaque liste qui comporte autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir, hors membres de droit, dont, au minimum, les représentants prévus à l'article 13.1 ci-avant, et un candidat désigné comme étant la tête de liste.

- La déclaration de candidature comporte la signature, les nom et prénoms de chaque candidat, et précise ceux qui figurent au titre d'une catégorie obligatoire susvisée.

- La liste doit indiquer lesquels de ses candidats exerceront les fonctions de Président, ainsi que les fonctions de Président Délégué, étant rappelé que la fonction de Président est réservée au candidat tête de liste.

- Nul ne peut être sur plus d'une liste.

## MODIFICATIONS DES STATUTS DU DISTRICT

### 13.3 Mode de scrutin

#### • Type de scrutin de liste

- Les élections dans le District sont organisées selon un scrutin de liste bloquée.
- L'élection se fait dans les conditions suivantes :
  - *Si plusieurs listes se présentent :*
    - Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il lui est attribué l'intégralité des sièges.
    - Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue de ce premier tour, il est procédé à un second tour pour lequel ne peuvent se maintenir, dans le cas où plus de deux (2) listes sont candidates, que les deux (2) listes ayant obtenu le plus de suffrages exprimés à l'issue du premier tour.
  - La liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue de ce second tour se voit attribuer l'intégralité des sièges.
  - *Si une seule liste se présente :*
    - L'élection ne comporte qu'un seul tour. Le vote est organisé en proposant aux votants des bulletins « pour » ou « contre » l'unique liste proposée. Il est attribué l'intégralité des sièges à la liste candidate si elle obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, un nouveau processus électoral est organisé et le Comité Directeur sortant administre le District jusqu'à la nouvelle élection.
- En cas de vacance d'un siège, le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale.
- Cette élection se fait, par vote secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si ce candidat n'obtient pas la majorité absolue, le Président du District propose un nouveau candidat lors l'Assemblée Générale suivante.
- Le remplaçant d'un membre du Comité de Direction élu au titre d'arbitre, d'éducateur, de femme ou de médecin doit remplir les conditions particulières d'éligibilité du poste concerné.

## MODIFICATIONS DES STATUTS DU DISTRICT

### 13.6 Attributions

- Le Comité Directeur peut instituer des commissions dont il nomme les membres et en désigne l'animateur **le président**.

### Article 15 - Président

#### 15.1 Modalités d'élection

- ~~Le Président du District est (si les membres du Comité de Direction sont élus au scrutin plurinominal) élu par l'Assemblée Générale ordinaire, par un vote secret à la majorité absolue des suffrages exprimés, sur proposition du Comité de Direction.~~
- **Le Président du District est le candidat s'étant présenté en qualité de tête de liste de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés lors de l'Assemblée Générale électorale**

### Article 18 - Budget et comptabilité

- Les comptes de l'exercice clos au 30 juin, obligatoirement certifiés par un Commissaire aux Comptes, sont soumis à l'Assemblée Générale **dans les six (6) mois qui suivent la clôture de l'exercice**.

## MODIFICATIONS DES STATUTS DU DISTRICT

### Article 19 - Modification des Statuts du District

- Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, ~~vingt et un (21) jours~~ **quinze (15) jours** au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne lesdits documents).

c. **Vote : *Vote à mains levées sur approbation de l'Assemblée***

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Pour : 169

Les nouveaux statuts sont approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 octobre 2018.

## **2. Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

## **3. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h20

Introduction : Franck Plouse remercie tous les participants pour leur présence, la mairie de Conlie pour la mise à disposition de la salle et son accueil ainsi que le club de l'US Conlie Domfront.

Mots d'accueil de :

- Mr Joel Garenne, Maire de Conlie
- Mr Christophe Péan, Président de l'U.S. Conlie Domfront

Franck Plouse, président du district rappelle l'ordre du jour et déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.

## **4. Approbation du PV de l'A.G. du 13 octobre 2017**

*Le PV est approuvé à l'unanimité (vote à mains levées)*

## **5. Rapport du secrétaire général**

Gérard Chesneau, secrétaire général présente le bilan et les actions des différentes commissions pour la saison 2017/2018.

⇒ Voir rapport d'activités en annexe 1

## **6- Rapport financier Saison 2017/2018**

1. Jacques Cerbelle, trésorier général présente le bilan financier 2017/2018 (annexe 2)  
**Résultat de : + 1284,33€**
2. Intervention de Mme Racois, commissaire aux comptes (ComptaFrance)
3. Approbation des comptes de la saison 2017/2018 : **Approuvé par l'Assemblée (vote à mains levées)**
4. Affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à 1284,33€ en intégralité au compte « report à nouveau » :  
**Approuvé par l'Assemblée (vote à mains levées)**

## **7- Présentation du Budget Prévisionnel 2018/2019**

Jacques Cerbelle, trésorier général présente le budget prévisionnel pour la saison 2018/2019 (annexe 3)

## **8- Election des Délégués représentant les clubs de district aux AG de la LFPL**

4 candidats se sont présentés. Ils représenteront les clubs de district à l'Assemblée Générale de la Ligue.

.../...





**REPRESENTANT D1**

Alain MEZERETTE – ES Yvré l'Evêque



**REPRESENTANT D2**

Abel DEGAUGUE – AS Fyé



**REPRESENTANT D3**

Jean-Claude BOUTTIER – GSIS Courgains



**REPRESENTANT D4**

Frédéric VALLEE – US Oiseau le Petit

*Les 4 candidatures sont approuvées par l'Assemblée (vote à mains levées)*

**9- Remise des récompenses**

**1. Trophées de l'exemplarité**

LES TROPHÉES DE L'EXEMPLARITÉ



**U.S. OISEAU LE PETIT**

**GESTE DE SOLIDARITÉ**

Le club d'OISEAU Le PETIT a organisé un tournoi FUTSAL suivi d'une soirée dansante en l'honneur de Théo, atteint de la Mucoviscidose.

Tous les bénéfices ont été reversés à l'association "VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE" (buvette, tombola, inscriptions, repas). Une tombola fut organisée avec le maillot du parrain du club à gagner (Sylvain Armand).

DISTRICT SARTHE 90



**2. Défi 0 carton**



Remise de récompenses  
**Défi 0 Carton**

Dates des 3 journées retenues pour ce challenge :

- Les 25 et 26 Novembre 2018
- Les 17 et 18 Mars 2018 (date annoncée aux clubs)
- Les 21 et 22 Avril 2018

DISTRICT SARTHE 92

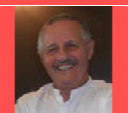
DEFI 0 CARTON

**1<sup>er</sup> prix :**  
**A.C. AIGNE**  
(3<sup>ème</sup> division)

**2<sup>ème</sup> prix :**  
**C.A. LOUE**  
(1<sup>ère</sup> division)

DISTRICT SARTHE 93

**10- Remises de médaille et plaquette F.F.F.**



Médaille F.F.F.  
M. Bernard BOULAY  
A.S. La Fresnaye sur Chedouet



Plaquette F.F.F.  
LA SUZE F.C.  
70 ans du club

## 11- Compte rendu Technique

Vincent Garnier, Conseiller Technique Départemental de la Sarthe fait le bilan des actions techniques de la saison 2017/2018 (annexe 4).

## 12- Proposition de modifications des règlements concernant les Forfaits en D4

Gilles Sepchat, président de la commission sportive propose de réduire le nombre de forfaits en D4 à 6 pour déclencher un forfait général (actuellement illimité)



### **Vote pour application Saison 2019-2020 (vote à mains levées) :**

- Contre : 1
- Abstention : 0
- Pour : 168

## 13- Etude des vœux

Le District n'a reçu aucun vœu à étudier.

## 14- Questions diverses

R.A.S.

## 15- Allocution du Président du District

## 16- Intervention des invités

1. M. Didier ESOR, Président Délégué de la Ligue des Pays de la Loire
2. M. René BRUGGER, président du CDOS 72
3. M. Gérard GALPIN, Conseiller Départemental
4. M. Christophe DE FREITAS, Directeur Adjoint de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Sarthe

## 17- Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 22h15 et invite les clubs au buffet offert par le district.

**Séance levée à 22h15**

**Le Secrétaire du district  
Gérard CHESNEAU**

**Le Président du district  
Franck PLOUSE**

- ANNEXE 1 -

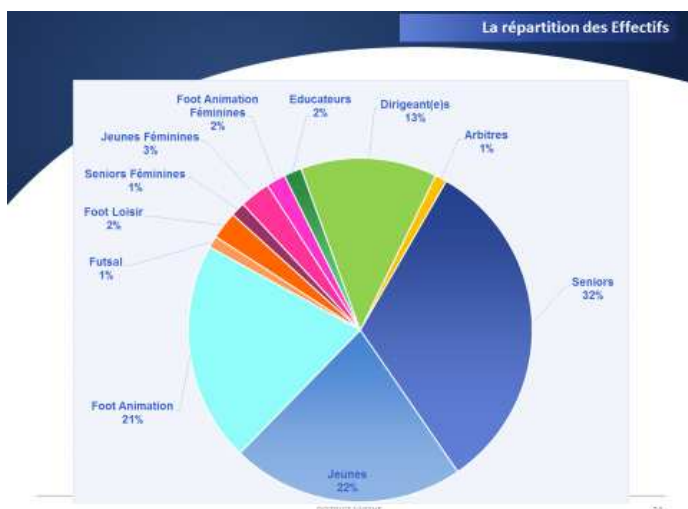


Rapport du  
Secrétaire Général  
M. Gérard CHESNEAU



La répartition des Effectifs

Catégorie	Saison 2016-2017	Saison 2017-2018	Différence
Seniors	7461	7507	46
Jeunes	5064	5127	63
Foot Animation	5134	4847	- 287
Futsal	277	260	- 17
Foot Loisir	542	605	63
Seniors Féminines	258	315	57
Jeunes Féminines	618	672	54
Foot Animation Féminines	433	422	- 11
Educateurs	420	390	- 30
Dirigeant(e)s	2966	3003	37
Arbitres	287	256	- 31
<b>Total</b>	<b>23460</b>	<b>23404</b>	<b>- 56</b>



La Commission Sportive Seniors

- Président : Gilles Sepchat





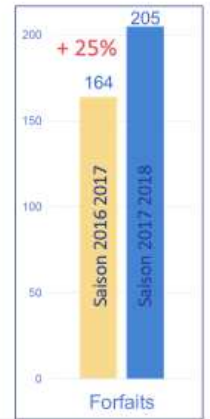
### Le mot du Président de la commission

Nous observons une saison très compliquée dans la gestion des intempéries, et sur les planifications des reports qui en découlent. Nous enregistrons également, un nombre de forfait en hausse, surtout en D4, mais qui peut s'expliquer aussi par les reports massifs au mois de mai.

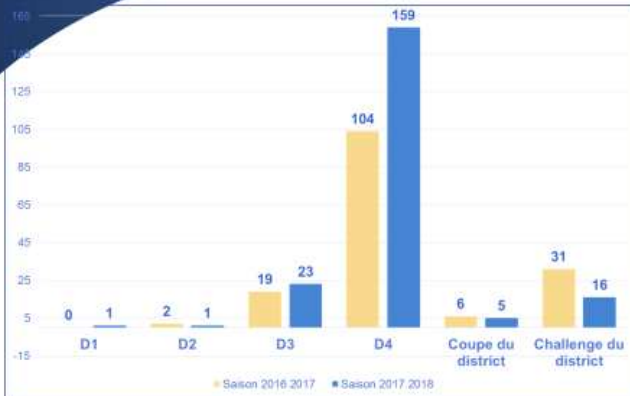
Enfin, la commission a du s'adapter aux impératifs de la ligue sur la nouvelle architecture des championnats de Ligue et les conséquences sur nos championnats de district.

Les règles sont maintenant consignées dans le règlement des championnats régionaux et départementaux.

### La Commission Sportive Seniors



### Analyse des forfaits en Seniors



### Les engagements Seniors Masculins

#### Saison 2016-2017

- Championnats : **273 équipes**
- Coupe de France : **83 équipes**
- Coupe PDL : **148 équipes**
- Coupe du district : **146 équipes**
- Challenge : **108 équipes**

#### Saison 2017-2018

- Championnats : **265 équipes** (↓)
- Coupe de France : **91 équipes** (↑)
- Coupe PDL : **139 équipes** (↓)
- Coupe du district : **144 équipes** (↓)
- Challenge : **99 équipes** (↓)

### Les intempéries



La saison 2017-2018 a été très fortement perturbée par les intempéries

- La phase éliminatoire du Challenge du district a été annulée faute de dates suffisantes
- **20% des rencontres** de la saison ont subi un report de date soit 753 rencontres sur 3449 !

### Les compétitions Seniors

La finale de coupe du District Seniors s'est déroulée à La Chapelle St Rémy le 3 juin 2018 avec en amont les finales des coupes de Jeunes U15 & U18.

**VAINQUEUR : C.A. LOUÉ**

Le challenge du district a été annulé à cause d'un manque de dates suite aux conditions météo de la saison.



Coupe du district : U.S. Crosnières 1 - C.A. Loué (score 2-3)



### LES CHAMPIONS 2017-2018



- CHAMPION D1**  
CA LOUÉ 1
- CHAMPION D2**  
U.S.N. SPAY 2
- CHAMPION D3**  
BEAUMONT SA 2
- CHAMPION D4**  
ECOMMOY F.C. 3



### La Commission des Jeunes

- Président : Patrick VAUCEL

### Les compétitions Jeunes

1<sup>ère</sup> phase

Catégorie	Nombre d'équipes (2016/2017)	Nombre d'équipes (2017/2018)	Différence (2017/2018)
U18	43	39	- 5
U15	53	51	- 2
U13	133	147	+14
Féminines Collège	24	24	0
Féminines Lycée	7	16	+ 9
<b>TOTAL</b>	<b>260</b>	<b>277</b>	<b>+17</b>

2<sup>ème</sup> phase

Catégorie	Nombre d'équipes Phase 1	Différence Phase 1 et 2
U18	36	- 3
U15	48	- 3
U13	138	- 9
Féminines Collège	24	0
Féminines Lycée	16	0
<b>TOTAL</b>	<b>262</b>	<b>- 15</b>

### Les compétitions Jeunes





#### Finales des coupes et challenges du district U15 & U18

**Le samedi 3 juin 2018 à La Chapelle St Rémy**

**Coupe du district U15 : Ent Sud Est Manceau 1**  
**Challenge du district U15 : Le Mans SOM 2**  
**Coupe du District U18 : Ent Joué LG Neuville 1**  
**Challenge du District U18 : Ent Sud Est Manceau 2**



## Les Cellules Féminines Jeunes & Seniors

- Présidente : Nathalie Drouin

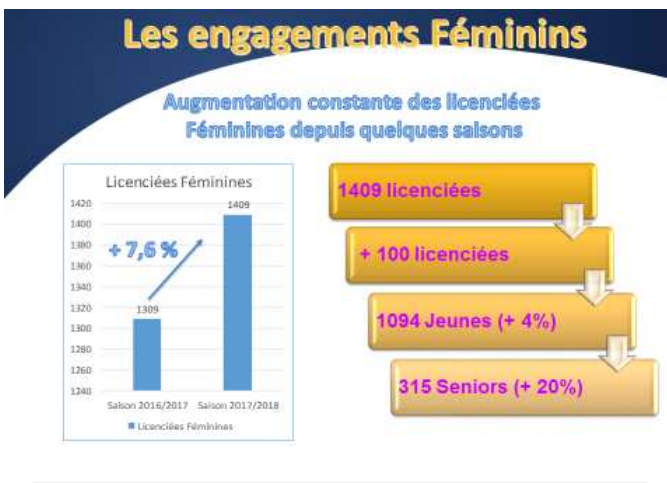
### La Cellule Féminines

#### Le mot de la Présidente de la commission

*Le football féminin en Sarthe progresse énormément depuis plusieurs saisons et le District se donne les moyens de le faire avancer en proposant aux clubs différents niveaux de pratique.*

*Le retour du championnat départemental Seniors ainsi que l'augmentation du nombre d'équipes chez les jeunes témoignent de cette belle progression.*

*Avec la Coupe du Monde Féminines en France en Juin prochain, nous aurons sûrement encore plus de footballeuses dans nos clubs la saison prochaine.*



### Les Féminines Seniors

#### Retour d'un championnat départemental Seniors à 8

11 équipes sur 2 phases

1 championnat Interdistrict avec le D53

Augmentation de 20 % des licenciées seniors

Saison 2018/2019 :  
Championnat à 11  
Championnat à 8  
Coupe du district



### Saison 2018-2019

Nous ne parlons plus de catégorie primaires-collèges et lycées mais de U9F - U13F - U16F - U18F et Seniors F.

U9F - Foot à 5		U13F - Foot à 8		U16F - Foot à 8		U18F - Foot à 11		Seniors F - Foot à 8 et à 11	
U9F	2013	U13F	2008	U16F	2004	U18F	2004	Seniors F	2008
U7F	2012	U11F	2008	U16F	2005	U18F	2005	Seniors F	2009
U8F	2011	U12F	2007	U17F	2003	U18F	2003	Seniors F	2010
U9F	2010	U13F	2006	U17F	2002	U18F	2002	Seniors F	2011
U10F	2009	U14F	2005	U17F	2001	U18F	2001	Seniors F	2012
		U15F	2004	U18F	2000	U18F	2000	Seniors F	2013
		U16F	2003	U18F	1999	U18F	1999	Seniors F	2014
		U17F	2002	U18F	1998	U18F	1998	Seniors F	2015
		U18F	2001	U18F	1997	U18F	1997	Seniors F	2016
		U18F	2000	U18F	1996	U18F	1996	Seniors F	2017
		U18F	1999	U18F	1995	U18F	1995	Seniors F	2018
		U18F	1998	U18F	1994	U18F	1994	Seniors F	2019
		U18F	1997	U18F	1993	U18F	1993	Seniors F	2020
		U18F	1996	U18F	1992	U18F	1992	Seniors F	2021
		U18F	1995	U18F	1991	U18F	1991	Seniors F	2022
		U18F	1994	U18F	1990	U18F	1990	Seniors F	2023
		U18F	1993	U18F	1989	U18F	1989	Seniors F	2024
		U18F	1992	U18F	1988	U18F	1988	Seniors F	2025
		U18F	1991	U18F	1987	U18F	1987	Seniors F	2026
		U18F	1990	U18F	1986	U18F	1986	Seniors F	2027
		U18F	1989	U18F	1985	U18F	1985	Seniors F	2028
		U18F	1988	U18F	1984	U18F	1984	Seniors F	2029
		U18F	1987	U18F	1983	U18F	1983	Seniors F	2030
		U18F	1986	U18F	1982	U18F	1982	Seniors F	2031
		U18F	1985	U18F	1981	U18F	1981	Seniors F	2032
		U18F	1984	U18F	1980	U18F	1980	Seniors F	2033
		U18F	1983	U18F	1979	U18F	1979	Seniors F	2034
		U18F	1982	U18F	1978	U18F	1978	Seniors F	2035
		U18F	1981	U18F	1977	U18F	1977	Seniors F	2036
		U18F	1980	U18F	1976	U18F	1976	Seniors F	2037
		U18F	1979	U18F	1975	U18F	1975	Seniors F	2038
		U18F	1978	U18F	1974	U18F	1974	Seniors F	2039
		U18F	1977	U18F	1973	U18F	1973	Seniors F	2040
		U18F	1976	U18F	1972	U18F	1972	Seniors F	2041
		U18F	1975	U18F	1971	U18F	1971	Seniors F	2042
		U18F	1974	U18F	1970	U18F	1970	Seniors F	2043
		U18F	1973	U18F	1969	U18F	1969	Seniors F	2044
		U18F	1972	U18F	1968	U18F	1968	Seniors F	2045
		U18F	1971	U18F	1967	U18F	1967	Seniors F	2046
		U18F	1970	U18F	1966	U18F	1966	Seniors F	2047
		U18F	1969	U18F	1965	U18F	1965	Seniors F	2048
		U18F	1968	U18F	1964	U18F	1964	Seniors F	2049
		U18F	1967	U18F	1963	U18F	1963	Seniors F	2050
		U18F	1966	U18F	1962	U18F	1962	Seniors F	2051
		U18F	1965	U18F	1961	U18F	1961	Seniors F	2052
		U18F	1964	U18F	1960	U18F	1960	Seniors F	2053
		U18F	1963	U18F	1959	U18F	1959	Seniors F	2054
		U18F	1962	U18F	1958	U18F	1958	Seniors F	2055
		U18F	1961	U18F	1957	U18F	1957	Seniors F	2056
		U18F	1960	U18F	1956	U18F	1956	Seniors F	2057
		U18F	1959	U18F	1955	U18F	1955	Seniors F	2058
		U18F	1958	U18F	1954	U18F	1954	Seniors F	2059
		U18F	1957	U18F	1953	U18F	1953	Seniors F	2060
		U18F	1956	U18F	1952	U18F	1952	Seniors F	2061
		U18F	1955	U18F	1951	U18F	1951	Seniors F	2062
		U18F	1954	U18F	1950	U18F	1950	Seniors F	2063
		U18F	1953	U18F	1949	U18F	1949	Seniors F	2064
		U18F	1952	U18F	1948	U18F	1948	Seniors F	2065
		U18F	1951	U18F	1947	U18F	1947	Seniors F	2066
		U18F	1950	U18F	1946	U18F	1946	Seniors F	2067
		U18F	1949	U18F	1945	U18F	1945	Seniors F	2068
		U18F	1948	U18F	1944	U18F	1944	Seniors F	2069
		U18F	1947	U18F	1943	U18F	1943	Seniors F	2070
		U18F	1946	U18F	1942	U18F	1942	Seniors F	2071
		U18F	1945	U18F	1941	U18F	1941	Seniors F	2072
		U18F	1944	U18F	1940	U18F	1940	Seniors F	2073
		U18F	1943	U18F	1939	U18F	1939	Seniors F	2074
		U18F	1942	U18F	1938	U18F	1938	Seniors F	2075
		U18F	1941	U18F	1937	U18F	1937	Seniors F	2076
		U18F	1940	U18F	1936	U18F	1936	Seniors F	2077
		U18F	1939	U18F	1935	U18F	1935	Seniors F	2078
		U18F	1938	U18F	1934	U18F	1934	Seniors F	2079
		U18F	1937	U18F	1933	U18F	1933	Seniors F	2080
		U18F	1936	U18F	1932	U18F	1932	Seniors F	2081
		U18F	1935	U18F	1931	U18F	1931	Seniors F	2082
		U18F	1934	U18F	1930	U18F	1930	Seniors F	2083
		U18F	1933	U18F	1929	U18F	1929	Seniors F	2084
		U18F	1932	U18F	1928	U18F	1928	Seniors F	2085
		U18F	1931	U18F	1927	U18F	1927	Seniors F	2086
		U18F	1930	U18F	1926	U18F	1926	Seniors F	2087
		U18F	1929	U18F	1925	U18F	1925	Seniors F	2088
		U18F	1928	U18F	1924	U18F	1924	Seniors F	2089
		U18F	1927	U18F	1923	U18F	1923	Seniors F	2090
		U18F	1926	U18F	1922	U18F	1922	Seniors F	2091
		U18F	1925	U18F	1921	U18F	1921	Seniors F	2092
		U18F	1924	U18F	1920	U18F	1920	Seniors F	2093
		U18F	1923	U18F	1919	U18F	1919	Seniors F	2094
		U18F	1922	U18F	1918	U18F	1918	Seniors F	2095
		U18F	1921	U18F	1917	U18F	1917	Seniors F	2096
		U18F	1920	U18F	1916	U18F	1916	Seniors F	2097
		U18F	1919	U18F	1915	U18F	1915	Seniors F	2098
		U18F	1918	U18F	1914	U18F	1914	Seniors F	2099
		U18F	1917	U18F	1913	U18F	1913	Seniors F	2100



**La Cellule Foot Animation**

- Président : Frédéric Davy

**Le mot du Président de la commission**

« Le foot d'animation est une commission importante au sein du district pour l'avenir de tous nos clubs. Il ne faut pas mettre le foot d'animation de côté, mais au contraire le mettre en avant dans vos structures. On a tendance à délaisser la formation des tous petits, il faut remettre toutes les compétences en termes d'éducateurs au sein de vos effectifs jeunes. L'accompagnement des tous petits c'est très important pour l'avenir de vos clubs, donnez envie aux parents de vous suivre dans l'aventure. Vous avez besoins de bénévoles, mais pour cela, commencez par les séduire sur des projets clubs, avec des objectifs bien définis. Tous les joueurs de l'équipe de France Champions du monde sont passés par le foot d'animation. Les jeunes, c'est l'avenir, et c'est la survie de vos clubs !!!

Je remercie les responsables de chaque secteur, Thierry Hanteville, Geoffrey Lemarié, Jean Paul Provost, Geoffrey Dutertre, Serge Boucher et Christian Landais ainsi que toutes personnes responsables des catégories U7 U9 et U11 pour leur travail.»

**Le Football Animation**

5161 licenciés repartis dans 6 secteurs

- Sarthe Nord : 860 licenciés
- Sarthe Ouest : 817 licenciés
- Sarthe Sud : 783 licenciés
- Sarthe Est : 819 licenciés
- Sarthe Sud Ouest : 887 licenciés
- Sarthe Centre : 995 licenciés

**Les journées événementielles**

**Challenges COUTANT – LACROIX**

40<sup>ème</sup> édition le 1er MAI 2018 à LA FLECHE  
24 équipes des secteurs représentant 80 clubs

**Journée Festive des U 11**

Samedi 26 Mai 2018 à MONTFORT LE GESNOIS  
Coupe départementale Jean PROVOST : Vainqueur SABLE FC  
Challenge départemental U11 : Vainqueur LE MANS FC 2

**Journée Nationale U7**

Samedi 27 mai 2018 / 3 sites : ARNAGE, ROEZE SUR SARTHE et BOULOIRE  
560 Jeunes repartis en 114 équipes

**Les dispositifs**

**Le Foot à l'Ecole**

Renouvellement le 11/06/2018 de la convention départementale entre le district, l'USEP, l'UNSS et la direction Départementale des Services de l'Education Nationale.

**Le Football dans les Ecoles Primaires**

SCOLAFOOT 72 avec l'USEP le 12 avril 2018 : 550 élèves issus de 20 écoles publiques de la Sarthe  
FOOTECOLE 72 avec l'UGSEL le 20 avril 2018 : 450 élèves issus de 10 écoles privées de la Sarthe  
Il faut absolument que les clubs soient des partenaires des écoles de leur commune (Prêt du matériel, de ballons, d'un éducateur diplômé et agréé...)

**Les dispositifs**

**Le Label Jeunes**

22 clubs se sont engagés dans le dispositif d'aide à la structuration des clubs. 11 ont le Label Jeunes pour les 3 prochaines saisons (2 au niveau Elite / 1 en Excellence et 8 en Espoir). Les autres poursuivront leur travail de structuration et seront candidats pour 2018/2019.

**Le Label Ecole Féminine de Football**

18 clubs engagés dans le dispositif au titre de la saison 2017/2018  
11 ont obtenu le label ou ont été renouvelés (1 au niveau OR / 3 en Argent et 7 en Bronze)

Label Jeunes	Niveau	Statut
S.S. SARGES	U19	ELITE
ASJ LEHANNI GUILLET	U17	ELITE
ASJ SABLE FC	Niveau B	EXCELLENCE
S.A. AMARTEHE	U17 (F1/F2/F3)	ESPOIR
BOUSSAY FC	U19	ESPOIR
ASJ ANJOU PRESTIGE	U19	ESPOIR
FCM DE SARTHE ST-JEAN	U19	ESPOIR
S.C. SARTHE VERTUS	U19	ESPOIR
SAHLE SABLE FOOTBALL	U19	ESPOIR
ASJP ANJOUVILLE	U19	ESPOIR
S.M. CHELORON	U19	ESPOIR

Label Ecole Féminine	Niveau	Statut
LE MANS FC	Renouvellement	OR
LA FLECHERE	Montée d'un niveau / N.2	ARGENT
LE MANS VILLARÉ AS	Renouvellement	ARGENT
MAUVES SA	Renouvellement	ARGENT
ANTONNIERE SJ	Renouvellement	BRONZE
CHANGÉ FC	Renouvellement	BRONZE
VAL DE SARTHE ENT.	Renouvellement	BRONZE
US BRICE	Renouvellement	BRONZE
US LE LUIZ FC	Renouvellement	BRONZE
SARGES - ST GERVAIS FC	Renouvellement	BRONZE
ASJ-ET-MANCAU ENT.	Renouvellement	BRONZE

**Les dispositifs**

**Le Programme Educatif Fédéral**

80 clubs engagés via « Footclub » à ce dispositif. Inscrivez-vous et récupérez votre classeur au district auprès du conseiller technique DIAP. La nouveauté de la saison, c'est la mise à disposition d'un nouveau classeur « actions de terrain » qui vient compléter le classeur original.  
Retrouvez ces outils sur le site internet du district rubriques PRATIQUE et / ou TECHNIQUE

**Modélisation des pratiques FFF**

Lois du jeu 2017/2020 : depuis janvier 2018, quelques règles ont évolué et un nouveau poster FFF est à disposition des clubs pour affichage :  
« Le même temps de jeu pour tous, un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs »

Le Guide Interactif du Football des Enfants (GIFE) : mise à disposition d'un nouveau support allié par catégorie (U7-U9-U11 et U13). Mettez-les à disposition de vos encadrants. Voir sur le site

**La Commission des Arbitres**

- Président : André Goussé



## La Commission des Arbitres

### Le mot du Président, André Goussé

« La Commission Départementale de l'Arbitrage a connu une petite révolution dans son organisation au cours de la saison 2017/2018 avec le regroupement de nos 5 départements des Pays de Loire formant la nouvelle Ligue. Une composante de cette commission appelée ETDA (Equipe Technique Départementale de l'Arbitrage) a été mise en place et a pour mission d'organiser les formations initiales et les stages (uniformisation sur l'ensemble du territoire de la Ligue). »

« Le Football n'est pas un jeu parfait. Je ne comprends pas que les gens veuillent que l'arbitre le soit. »

## La Commission de l'Arbitrage

- 30 arbitres par rapport à N-1

264 désignations en D1  
528 désignations en D2  
1100 désignations en D3/D4

206 désignations en COUPE

389 désignations d'Assistants

165 arbitres de district =  
3037 désignations en 2017/2018

528 désignations en JEUNES

22 désignations on Femmines

140 désignations observations / examens  
+ 56 désignations d'accompagnements

## La Commission de l'Arbitrage

### 4 RASSEMBLEMENTS

Réunion de rentrée le 9 Septembre 2017 => 110 arbitres présents

Stage pratique Seniors à Montfort le Gesnois => 72 arbitres

Stage JAD au Mans => 25 arbitres

Stage pratique Seniors à Montfort le Gesnois => 72 arbitres

3 SESSIONS DE FORMATION ARBITRES DISTRICT

44 CANDIDATS RECUS

FORMATION ARBITRES DE LIGUE

6 CANDIDATS RECUS

## La Commission de discipline

- Président : Serge Guillochon

## La Commission de Discipline

### Le mot du Président, Serge Guillochon

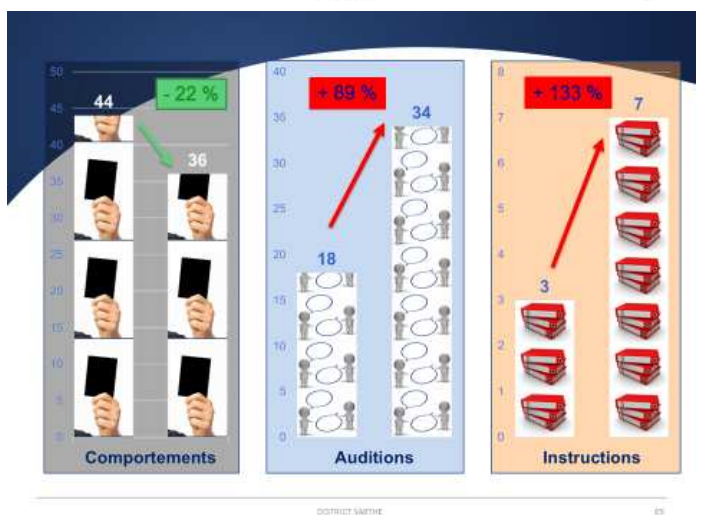
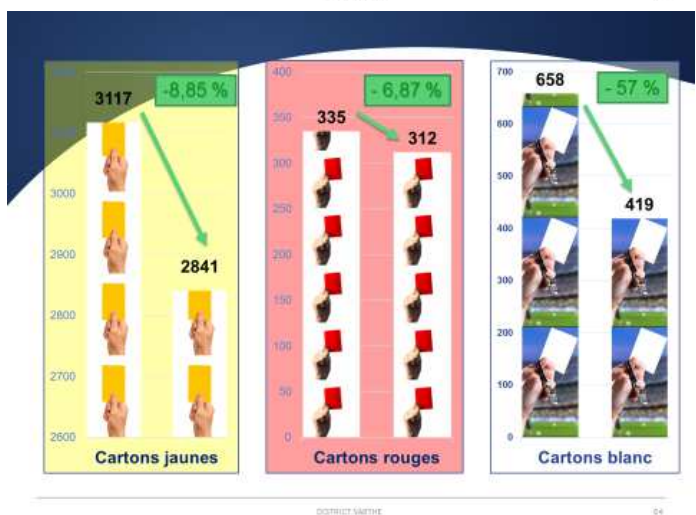
« La Commission Départementale de Discipline constate l'augmentation des auditions. Nous sollicitons le corps arbitral qui doit donner plus de précisions sur les exclusions. Le nombre d'instructions a augmenté de 133%. La situation est grave et préoccupante. Il faut bannir les auteurs d'actes de brutalité et supprimer les comportements d'incivilité et les agissements répréhensibles. »

Le nombre de cartons blancs a nettement baissé. C'est dommage de ne pas utiliser cette possibilité. Un rappel est peut-être nécessaire auprès du corps arbitral. »

## La Commission de Discipline

La commission s'est réunie à 40 reprises (soit + 54% par rapport à N-1)

	Nombre 2017-2018	Nombre Saison N-1	Analyse N-1
Nombre d'avertissements	2841	3117	- 8,85 %
Nombre d'exclusions	312	335	- 6,87 %
Nombre de comportements	36	44	- 22 %
Nombre d'auditions	34	18	+ 89 %
Nombre d'instructions	7	3	+ 133 %
Nombre de cartons blancs	419	658	- 57 %



Légère diminution des cartons jaunes et rouges

Le comportement des dirigeants, éducateurs et entraîneurs s'est amélioré

Le nombre d'auditions a beaucoup augmenté



Le nombre d'instructions a augmenté de 133 %



## La Cellule de Veille

• Président : Dominique Mongault

6 réunions

8 dossiers ont été traités pour comportements excessifs et/ou atteinte à l'éthique sportive

11 délégations sur matchs « à risque »

85 dossiers inscrits au tableau de l'Observatoire des comportements et incivilités = - 19 par rapport à N-1

Gestion du Trophée de l'exemplarité et du Défi 0 carton



## La Commission Foot Diversifié

• Président : Gérard Négrier

## La Commission Foot Diversifié



## Les vétérans

Championnat

- 72 équipes engagées
- 4 divisions
- 128 reports de match dus aux intempéries
- 3 dossiers disciplinaires

Joueurs

- 170 joueurs par rapport à N-1
- 2,5 joueurs Seniors (30-35 ans) en moyenne par équipe
- 335 blessés notés sur les Feuilles de match

Champions

- 4<sup>ème</sup> division : USAP
- 3<sup>ème</sup> division : LE GRAND LUCE
- 2<sup>ème</sup> division : ENT VIBRAYE CORMES
- Match Sarthe / Mayenne : AHUILLE a battu CHANGE 1 sur le score de 4 à 1

Coupes

- COUPE BAUDRON/MAUBON/VILLENEUVE : SPAY1
- COUPE PEREIRA/BALLON/IBANEZ : PAT. BONNETABLE 1
- COUPE GRAFFIN/VIGNERON/AITIDIR : SARGE AS 1

## Le Foot à 7

Championnats

- 45 équipes représentants 39 clubs
- Vainqueur de la 1ère division : MMA1 devant PARIGNE-LAILLE
- Vainqueur de la 2ème division : ALBROIE RACAN devant CERANIS-FOULLETOURTE
- Vainqueur de la 3ème division : LA CHAPELLE- ST AUBIN devant MAMERS
- Vainqueur de la 4ème division : ROEZE devant MULSANNE/TELOCHE

Coupes

• Toutes les coupes ont été annulées à cause des intempéries

Réunion

• Réunion de fin de saison le 28 juin 2018 au district

## Le Futsal

Championnats

- 1ère division : SPLT (Le GRAND-LUCE)
- 2ème division : LE MANS F.C 2
- 3ème division : LE MANS FUTSAL 2
- 3 équipes étaient engagées en championnat Régional : LE MANS F.C, LE MANS FUTSAL et LA FERTE-BERNARD

Coupes

- Coupe du District : Vainqueur LE MANS FUTSAL2 contre PARIGNE-LEVÊQUE1
- Challenge du District : Vainqueur PARIGNE LEVEQUE 2 contre PARIGNE-LEVÊQUE 2
- Les équipes sont engagées également en coupe Régionale (les clubs peuvent le faire étant donné que la compétition s'effectue pendant la période hivernale) et peuvent participer à la qualification de la coupe Nationale (les équipes foot à 11 peuvent également s'engager)

Arbitrage

- Les matchs sont arbitrés depuis cette saison par des Arbitres officiels en première division.
- Dans les autres divisions, l'arbitrage est effectué par des arbitres bénévoles, formés dans chaque équipe.

Réunion

• La réunion de fin de saison a eu le 26 juin au district



## Le Beach Soccer

Beach Soccer

- Les jeunes U-11 U-13 (500 jeunes environ) pratiquent le Beach Soccer sur les différents sites : **LA FERTE-BERNARD, SPAY, LA FLECHE, LE LUDE.**



district.sainte

74

## La C.D.I.P.



- ① **U.S. BOULOIRE** Club de district ayant été le plus loin en Coupe de France
- ② **FILLE SPORTS** Club de district ayant été le plus loin en Coupe des Pays de la Loire
- ③ **F.C. LUCHOIS** Club invaincu en championnat à la trêve

CyberFoot72

Animé par Marie-Madeleine Gullochon  
9 JOURNAUX PARUS



3137 ABONNES (+ 22,6 %)

district.sainte


75



PRESENTATION DES COMPTES  
Assemblée Générale du 12 Octobre 2018

**COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2018**

		<b>PRODUITS</b>		EXERCICE	
				2017	2018
				2016	2017
701200	INSCRIPTION ARBITRES LIVRES	9 264.00 €	5 066.00 €		
702500	DROITS APPELS		250.00 €		
702510	AMENDE ASSEMBLEE GENERALE DISTRICT	2 090.00 €	1 847.50 €		
702520	AMENDES D'ARBITRAGE	10 209.00 €	8 533.50 €		
702530	AMENDES DISCIPLINE	811.00 €	20.80 €		
702560	AMENDES SPORTIVES	62 848.43 €	51 411.00 €		
702570	AMENDES FORFAITS	6 989.12 €	3 563.00 €		
702580	AMENDES RETARD FMI	585.00 €	330.00 €		
708200	FRAIS ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS	69 364.00 €	69 359.00 €		
708300	DROITS D'ENGAGEMENT COUPES SENIORS	7 533.00 €	7 213.00 €		
708400	ENGAGEMENT CHALLENGE DISTRICT	2 500.00 €	2 675.00 €		
708700	RECETTES DIVERSES	130.00 €	- €		
708650	RECETTE STAGES FORMATION ENCADRANTS	5 731.80 €	37 944.62 €		
708304	FOOT ANIMATION SECTEURS	15 614.50 €	- 1 636.51 €		
708600	RECETTES STAGES JEUNES	8 525.00 €	4 650.00 €		
<b>TOTAL VENTES ADMINISTRATIVES</b>		<b>202 194.85 €</b>	<b>191 226.91 €</b>		
741100	CNDS	21 000.00 €	16 000.00 €		
742000	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - LFPL	124 722.44 €	95 457.46 €		
743000	AUTRES SUBVENTIONS	2 992.03 €	5 899.92 €		
742100	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	35 000.00 €	35 000.00 €		
742200	SUBVENTION SECTION SPORTIVE - LFPL	12 100.00 €	- €		
742300	SUBVENTION LFP Pré-formation	8 625.85 €	7 700.00 €		
743300	SUBVENTION FFF POUR CTD DAP	19 000.00 €	19 000.00 €		
743350	CONTRATS OBJECTIFS FFF	40 650.00 €	40 650.00 €		
743400	MECENAT / PARTENARIAT	1 500.00 €	1 000.00 €		
<b>TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>265 590.32 €</b>	<b>220 707.38 €</b>		
752100	INDEMNITES SECRETARIAT	11 795.00 €	10 044.00 €		
752110	RECETTES SERVICE CIVIQUE	32 906.34 €			
752200	REDEVANCES FORFAITAIRES DISTRICT	3 634.00 €	12 399.00 €		
755100	RECETTES COUPE DU DISTRICT	2 776.00 €	2 708.00 €		
755200	RECETTES COUPE DES PAYS DE LA LOIRE		2 704.00 €		
758000	PRODUITS GESTION COURANTE	0.06 €	402.47 €		
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>		<b>51 111.40 €</b>	<b>28 257.47 €</b>		
764000	INTERETS FINANCIERS	1 288.27 €	280.76 €		
771000	PRODUITS SUR EXERCICE	1 206.76 €	30.02 €		
787110	REPRISE PROVISIONS CHARGES	30 080.00 €	16 555.00 €		
<b>TOTAL TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>32 575.03 €</b>	<b>16 865.78 €</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>551 471.60 €</b>	<b>457 057.54 €</b>		

 <b>CHARGES</b>		EXERCICE	
		2017	2018
		2016	2017
603000	STOCK VARIATIONS	2 085.00 €	8 130.50 €
601200	BROCHURES LIVRES	2 189.36 €	196.00 €
601600	INSIGNES MEDAILLES ECUSON		1 230.00 €
606100	EAU GAZ ELECTRICITE	1 000.03 €	1 040.78 €
606300	ENTRETIEN ET REPARATION	506.18 €	415.91 €
606310	PETIT MATERIEL		2 639.50 €
606400	FOURNITURES BUREAU	770.18 €	2 233.48 €
606410	IMPRIMES		876.96 €
<b>TOTAL ACHATS ADMINISTRATIFS</b>		<b>6 550.75 €</b>	<b>16 763.13 €</b>
613000	COPROPRIETE CHARGES	6 557.02 €	7 667.19 €
613500	LOCATION PHOTOCOPIEUR	5 664.00 €	6 619.60 €
615300	PHOTOCOPIES	2 725.06 €	5 131.84 €
613600	LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	1 461.25 €	1 360.04 €
616000	ASSURANCES	958.10 €	506.40 €
618900	CDOS	195.00 €	195.00 €
615200	ENTRETIEN ET REPARATION DISTRICT	2 711.29 €	- €
618100	FRAIS ARBITRAGE A LA CHARGE DU DISTRICT	1 638.47 €	1 546.59 €
618800	FRAIS DIVERS	14 197.79 €	13 431.38 €
618820	LOCATION BOX GARAGE	780.00 €	780.00 €
618830	LOCATION LFPL	2 720.00 €	- €
<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>39 607.98 €</b>	<b>37 238.04 €</b>
620000	FRAIS INFORMATIQUE	- €	714.00 €
624000	ETD ( FRAIS Déplacement) MC - FF	1 481.75 €	5 819.72 €
624112	CFF1 MODULE U6 U7		545.41 €
624113	CFF1 MODULE U 9		7 029.82 €
624114	CFF1 MODULE U 11		5 320.54 €
624116	CFF2 MODULE U 13		2 950.61 €
624117	CFF2 MODULE U 15		796.00 €
624118	CFF2 MODULE U 13 ET U15		4 958.22 €
624119	CFF3 MODULE U 19		874.40 €
624121	CFF3 MODULE SENIORS		1 737.24 €
624122	CFGB MODULE GARDIEN DE BUT		291.50 €
624800	STAGE DIRIGEANTS	649.77 €	115.00 €
624220	STAGE FEMININES	4 005.85 €	6 585.80 €
628030	CENTRE PERFECTIONNEMENT GARDIEN DE BUT		2 272.14 €
628040	DETECTION / SELECTION	1 742.37 €	1 153.74 €
628050	STAGE DE JEUNES	20 930.07 €	17 702.33 €
624300	STAGE ARBITRES	3 325.20 €	2 704.33 €
624400	COURS D ARBITRAGE	160.00 €	342.60 €
625022	CDA REUNION PLEINIERES	2 812.71 €	1 304.33 €
625024	CDA COMMISSION TECHNIQUE	265.87 €	74.80 €
625026	CDA COMMISSION FORMATION	5 425.03 €	494.10 €
625030	CDA REUNION DE RENTREE ARBITRES	1 200.00 €	1 383.11 €
625031	COMMISSION D APPEL D ETHIQUE	291.21 €	660.80 €
625080	COMMISSION DES JEUNES ET TECHNIQUE	12 004.07 €	11 620.24 €
625100	COMMISSION INFORMATION ET PROMOTION	721.04 €	1 063.60 €
625110	COMMISSION DES ARBITRES		365.40 €
625105	COMMISSION FMI	54.54 €	207.00 €
625120	COMMISSION DISCIPLINE	2 997.19 €	3 010.61 €
625130	COMMISSION SPORTIVE	2 858.51 €	1 416.80 €
625135	COMMISSION VETERANS	2 146.99 €	1 422.33 €
625140	COMMISSION FOOT ANIMATION DISTRICT	9 498.39 €	11 324.27 €
625141	COMMISSION FOOT ANIMATION SECTEURS	16 521.62 €	
625160	COMMISSION FOOT DIVERSIFIE	4 575.74 €	2 844.62 €
625170	COMMISSION FEMININE	6 378.04 €	3 217.99 €

625180	COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRE	154.21 €	
625190	COMMISSION ELECTIVE		53.60 €
625210	COMMISSION DES FINANCES	82.61 €	53.00 €
625300	COMMISSION CDA CONTROLES	2 925.31 €	3 481.20 €
625400	COMMISSIONS DE TERRAINS	790.46 €	- €
628250	FRAIS ACCOMPAGNEUR ARBITRE	109.07 €	1 043.40 €
618810	FRAIS DE RECEPTION LE MANS		59.25 €
624900	MISSION LE MANS	7 803.17 €	8 467.00 €
625000	MISSION VIE ASSOCIATIVE	2 441.78 €	318.65 €
625010	COMITE DE DIRECTION	4 432.47 €	4 699.76 €
625191	AG DISTRICT	2 292.48 €	40.57 €
626100	FRAIS ENVOI POSTE	1 259.50 €	2 587.88 €
626300	TELEPHONE	3 467.06 €	2 949.21 €
628060	CONCOURS ENTREE FOOT ETUDES	279.00 €	- €
628070	SECTION SPORTIVE SABLE	1 101.28 €	1 864.76 €
628071	SECTION SPORTIVE MAMERS	37.55 €	1 253.50 €
628072	SECTION SPORTIVE CONLIE	219.34 €	742.60 €
628080	SECTION SPORTIVE LE MANS FOURNIER	682.00 €	580.70 €
606800	PHARMACIE		152.71 €
622650	HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	5 624.80 €	5 112.00 €
625001	COTISATIONS DIVERSES		530.00 €
624210	TOURNOIS JEUNES	132.80 €	- €
625200	FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE	4 459.64 €	728.88 €
628650	CHALLENGES COUPE ET DISTRICT	506.00 €	- €
621400	EQUIPE TECHNIQUE (frais V.G.)	2 074.38 €	
624010	SERVICE CIVIQUE	32 103.74 €	2 131.99 €
<b>TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>173 024.61 €</b>	<b>139 174.06 €</b>
635100	TAXE FONCIERE	4 891.00 €	4 780.00 €
<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>		<b>4 891.00 €</b>	<b>4 780.00 €</b>
641100	RENUMERATION PERSONNEL	216 773.74 €	171 200.07 €
641400	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		1 215.00 €
641900	REMBOURSEMENT URSSAF INDEM. JOURNALIERES		651.96 €
645100	U.R.S.S.A.F.	52 019.40 €	47 121.98 €
645200	I.R.S.C.O.	9 822.88 €	8 982.18 €
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	931.72 €	612.00 €
642000	PREVOYANCE DU PERSONNEL	962.32 €	859.21 €
645300	MUTUELLE SANTE	765.60 €	711.87 €
648100	PRIME DE TRANSPORT	184.00 €	140.00 €
633300	FORMATION PERSONNEL CONTINUE	3 042.44 €	4 292.94 €
645000	CHARGES SOCIALES	2 114.00 €	- 3 954.00 €
641200	CONGES PAYES		1 444.33 €
647700	FORMATION DU PERSONNEL	57.60 €	2 390.70 €
641220	PROVISION 13 EME MOIS	2 017.00 €	- 990.00 €
641210	PROVISION CONGES PAYES	4 008.00 €	- 2 132.00 €
<b>TOTAL CHARGES DU PERSONNEL</b>		<b>292 698.70 €</b>	<b>232 546.24 €</b>
652000	SUBVENTION A TIERS	800.00 €	400.00 €
654000	PERTE SUR CREANCE IRRECOUVRABLE	1 507.25 €	445.79 €
<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION</b>		<b>2 307.25 €</b>	<b>845.79 €</b>
661200	FRAIS FINANCIERS	3.20 €	62.60 €
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		<b>3.20 €</b>	<b>62.60 €</b>
671800	CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	16 835.33 €	2 679.71 €
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>16 835.33 €</b>	<b>2 679.71 €</b>
687110	DOTATION PROVISION POUR CHARGES	10 000.00 €	13 336.00 €
687740	DOTATION PROVISION DEPRECIATION LM	1 236.58 €	
681120	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3 031.87 €	8 311.57 €
<b>TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENT ET PROVISIONS</b>		<b>14 268.45 €</b>	<b>21 647.57 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>550 187.27 €</b>	<b>455 737.14 €</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		<b>1 284.33 €</b>	<b>1 320.40 €</b>
---------------------------	--	-------------------	-------------------

## Bilan actif

District de la Sarthe de Football

Etats de synthèse au 30/06/2018

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	198 111,27	197 170,27	941,00	1 696,00
Autres immobilisations corporelles	28 436,56	20 647,28	7 789,28	2 287,76
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>226 547,83</b>	<b>217 817,55</b>	<b>8 730,28</b>	<b>3 983,76</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises	4 977,00		4 977,00	7 062,00
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés		1 236,58	-1 236,58	
Autres créances	88 818,87		88 818,87	92 535,91
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	18,23		18,23	9 510,00
Disponibilités	209 377,67		209 377,67	219 284,95
Charges constatées d'avance	1 079,94		1 079,94	1 481,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>304 271,71</b>	<b>1 236,58</b>	<b>303 035,13</b>	<b>329 873,86</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>530 819,54</b>	<b>219 054,13</b>	<b>311 765,41</b>	<b>333 857,62</b>

## Bilan passif

District de la Sarthe de Football

Etats de synthèse au 30/06/2018

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	13 415,51	13 415,51
Report à nouveau	115 497,99	114 177,59
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 284,33</b>	<b>1 320,40</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>130 197,83</b>	<b>128 913,50</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour charges	69 756,00	89 836,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>69 756,00</b>	<b>89 836,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	2 312,73	1 258,33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 080,99	30 096,50
Dettes fiscales et sociales	46 938,43	43 933,42
Autres dettes	39 479,43	39 819,87
<b>DETTES</b>	<b>111 811,58</b>	<b>115 108,12</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>311 765,41</b>	<b>333 857,62</b>





## Rapport Financier par le Trésorier M. Jacques CERBELLE

DISTRICT BARTHE

76





Présentation Budget  
Prévisionnel 2018/2019  
par le Trésorier  
M. Jacques CERBELLE

DISTRICT VARETHE

33





**DISTRICT**  
SARTHE  
FFF



Compte Rendu  
Technique  
Vincent GARNIER C.T.D.

DISTRICT SARTHE 97

**DISTRICT**  
SARTHE  
FFF

**Formations des éducateurs**

26 formations  
organisées en Sarthe






DISTRICT SARTHE

**DISTRICT**  
SARTHE  
FFF

**Les stages de Jeunes**

1000 joueuses et  
joueurs  
(2001 à 2006) ont  
participé PPF




TOURNOI NATIONAL  
FOOTBALL U7-14

Stage de préparation - en vue du tournoi d'Argentan  
de la sélection départementale U16  
Les 2 et 3 Mars 2019 au Centre de Ressources Sportives Régional à Sablé /  
Sarthe

DISTRICT SARTHE

**DISTRICT**  
SARTHE  
FFF

**Le foot en milieu scolaire**

200 JOUEURS ET  
JOUEUSES EN SECTION  
SPORTIVE SCOLAIRE




Féminines  
S.S.S Collège A. Fournier - Le Mans

S.S.S Collège P. Réverdy - Sablé

DISTRICT SARTHE

**DISTRICT**  
SARTHE  
FFF

**Le Foot Animation**






DISTRICT SARTHE

**DISTRICT**  
SARTHE  
FFF

**Le Foot Féminin**





DISTRICT SARTHE

**DISTRICT**  
SARTHE  
FFF

**Le Foot Diversifié**






FUTSAL  
BEACH SOCCER  
SPORT ADAPTE

DISTRICT SARTHE